

PRÉFET DU CHER

Direction départementale des Territoires du Cher

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Réunion de juin 2020 avec votes par correspondance

COMPTE-RENDU

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers devait initialement se réunir le mardi 16 juin 2020. En raison de l'épidémie de Covid-19 et vu l'ordonnance du président de la République n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, une consultation par voie dématérialisée a été organisée.

Ainsi, chacun des membres devait informer le secrétariat de la CDPENAF de son vote par courriel à partir du 05/06/2020 et jusqu'au 16/06/2020.

Ont participé au vote par correspondance :

- M. M. CUENOT, président de la commission et représentant M. le préfet du Cher
- M. A. MILESI, représentant la DDT du Cher
- M. J-C. MORIN, représentant le Conseil Départemental du Cher
- M. D. MARCEL, représentant l'association des maires du Cher
- M. J-C. ROUX, représentant la chambre d'agriculture du Cher
- M. A. LESPAGNOL, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricole
- Mme J. FLOQUET, représentant la confédération paysanne du Cher
- M. X. CREPIN, représentant l'association des maires du Cher
- M. D. de MONTALIVET, représentant le syndicat de la propriété privée rurale du Cher
- M. M. PAEPEGAEY, représentant la fédération des chasseurs du Cher
- M. L. GIRAUD, représentant la chambre des notaires du Cher
- M. A. FAVROT, représentant l'association Nature 18
- M. E. LE MINTIER, représentant de la coordination rurale du Cher

Quorum: le quorum est atteint puisque 13 membres ont voté par correspondance

Approbation du compte-rendu de la commission dématérialisée de mai 2020

Le compte-rendu est approuvé.

- **Dossiers soumis à saisine obligatoire :**
- PC 018 209 20 30002
- Nom du demandeur ou du porteur de projet : EARL DE BROUSSE représentée par PETIT Arnaud
- **Lieu du projet :** lieu dit : « Brousse » 18200 Saint Georges de Poisieux
- **Description du projet** : **Projet A** : La construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de matériel avec couverture panneaux photovoltaïques
 - Projet B: La rénovation de la toiture d'un bâtiment de stockage de fourrage existant par la couverture du pan Sud Est en panneaux photovoltaïques

Résultat du vote

Projet A
Contre: 3
Abstention: 0
Pour: 10

Projet B
Contre: 3
Abstention: 0
Pour: 10

La commission a rendu un avis favorable à la majorité aux deux projets.

Motivation de l'avis : Recommande au demandeur une implantation plus proche des bâtiments du siège d'exploitation

PC 018 209 20 30003

- Nom du demandeur ou du porteur de projet : EARL DU BOIS DIDIER représentée par Mme PETIT Aline
- **Lieu du projet :** lieu dit : « Bois Didier » 18200 Saint Georges de Poisieux
- **Description du projet** : La construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de fourrage avec couverture en panneaux photovoltaïques

Résultat du vote

Contre: 0 Abstention: 1 Pour: 12

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

PC 018 275 20 00002

- Nom du demandeur ou du porteur de projet : Mme DEVILLE Annie
- **Lieu du projet :** lieu-dit « Le Font Carel » 18600 Vereaux
- **Description du projet :** la construction de deux bâtiments agricoles avec couverture panneaux photovoltaïques :
 - Projet 1 Stabulation sur aire paillée pour bovins
 - Projet 2 Stockage pour fourrage et matériel

Résultat du vote

Projet 1 Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 13

Projet 2 Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 13

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité aux deux projets.

PC 018 030 20 A0002

- Nom du demandeur ou du porteur de projet : EARL DE RAINSON représentée par BAILLY Mickaël
- **Lieu du projet :** lieu dit : « Rainson » 18410 Blancafort
- **Description du projet :** La construction d'un bâtiment agricole à usage de stabulation sur aire paillée avec couverture en panneaux photovoltaïques

Résultat du vote

Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 13

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

PC 018 225 20 30001

- Nom du demandeur ou du porteur de projet : GAEC DES BORDS représenté par M. DURAND Sébastien
- **Lieu du projet :** lieu dit : « Brande du Bois Conteault » 18270 Saint Maur
- **Description du projet :** La construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de fourrage avec couverture en panneaux photovoltaïques (PROJET 1)

Résultat du vote

Contre: 1 Abstention: 1 Pour: 11

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

Motivation de l'avis : Une implantation plus proche des tunnels semble possible

PC 018 225 20 30002

- Nom du demandeur ou du porteur de projet : GAEC DES BORDS représenté par M. DURAND Sébastien
- **Lieu du projet :** lieu dit : « Brande du Bois Conteault » 18270 Saint Maur
- **Description du projet :** La construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de fourrage avec couverture photovoltaïque (PROJET 2)

Résultat du vote

Contre: 4 Abstention: 1 Pour: 8

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

Motivation de l'avis : Recommande au demandeur une implantation plus proche des bâtiments du siège d'exploitation et moins centrale sur la parcelle 358

PC 018 256 20 L0002

- Nom du demandeur ou du porteur de projet : GAEC DU COLOMBIER représenté par ROBLIN Eric
- Lieu du projet : lieu-dit « La Maison Lierre » 18260 SUBLIGNY
- Description du projet : Construction d'une unité de méthanisation agricole

Résultat du vote

Contre: 0 Abstention: 1 Pour: 12

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

Motivation de l'avis : Plusieurs membres souhaitent attirer l'attention du demandeur sur la nécessaire vigilance en raison de la proximité d'un cours d'eau classé en 1^{re} catégorie

Le président,

Maxime CUENOT